

Préambule

Les demandes des familles pour un accueil au sein des structures pour la période de janvier à décembre 2025 ont été traitées.

103 demandes présentées pour 86 places attribuées (83.5 %) dont 5 hors canton sur l'ensemble des structures.

Vœux	Nombre de place attribuée
Vœux 1	81
Vœux 2	5
Vœux 3	0

→ Détail des tranches d'âge et des structures d'accueils

Multi-accueil de Benfeld

- ♦ De 0 à 1 ans : 25
- ♦ De 1 à 2ans : 6
- ♦ De 2 à 3 ans : 1

Multi-accueil de Erstein

- ♦ De 0 à 1 ans : 24
- ♦ De 1 à 2ans : 5
- ♦ De 2 à 3 ans : 1

Micro-crèche de Erstein

- ♦ De 0 à 1 ans : 1
- ♦ De 1 à 2ans : 2
- ♦ De 2 à 3 ans : 0

Multi-accueil de Boofzheim

- ♦ De 0 à 1 ans : 6
- ♦ De 1 à 2ans : 2
- ♦ De 2 à 3 ans : 2

Multi-accueil de Gerstheim

- ♦ De 0 à 1 ans : 8
- ♦ De 1 à 2ans : 1
- ♦ De 2 à 3 ans : 0

Micro-crèche de Witternheim

- ♦ De 0 à 1 ans : 2
- ♦ De 1 à 2ans : 0
- ♦ De 2 à 3 ans : 0

→ Évolution des demandes après la Commission

- ♦ Demande attribuée conformément à la demande initiale : 65
- ♦ Demande modifiée en accueil partiel ou de la date d'entrée : 21
- ♦ Demande défavorable : 2
- ♦ Demande annulée : 15 (annulation à la suite de la proposition d'accueil non conforme à leur demande)
- ♦ Demande transférer vers une autre structure : 3

Conclusion

Les membres de la Commission d'Attribution des Places ont pris connaissance des propositions d'accueil et ont étudié l'ensemble des demandes.

Les familles ayant bénéficié d'un **avis favorable** pour un accueil en structure ont été contactées par téléphone et ont reçu un courrier de confirmation. Elles ont disposé d'un délai de trois semaines à réception du courrier pour inscrire leur enfant au sein de la structure.

Les familles ayant reçu un **avis défavorable** pour un accueil en structure ont été informées par courrier, accompagné d'une orientation vers les Relais Petite Enfance (RPE).

S'agissant des demandes annulées à l'initiative des familles, un courrier confirmant la prise en compte de leur souhait leur a été adressé.